

FLASH F.F.A.M. n° 26 - 15 Mars 2003.

Lettre d'information de la Fédération Française des Amis des Moulins (F.F.A.M.), destinée aux responsables des associations adhérentes et aux Membres Individuels.

F.F.A.M. - 13, rue Villiot -75012 PARIS - Tél : 01 43 47 43 47.

Secrétariat : 343, rue Haute des Banchais - 49100 ANGERS - Tél :02 41 43 87 36 -

Télécopie : 02 41 43 98 21. Mail : bsauldub@club-internet.fr

ÉDITORIAL

On dit assez que la diversité est source de richesse ; nous serions peut-être bien inspirés de la cultiver dans le monde des moulins.

J'exclus évidemment la fausse diversité, erreur récurrente du monde associatif, qui consiste pour un groupe à supporter la tyrannie d'un ou plusieurs personnages négatifs ayant pour toute originalité leur mal être personnel qu'il viennent mettre en scène inlassablement. Cette diversité là est stérile ; nous l'avons connue, elle ne m'inspire rien d'autre que l'envie d'être vigilant pour qu'elle ne réapparaisse plus.

La vraie diversité est dans nos passions, dans les approches du patrimoine que nous défendons, dans les scénarios que nous soutenons pour l'avenir des moulins.

En matière de restauration, par exemple, il serait bon d'encourager un amateurisme éclairé qui fasse utilement contrepoint au professionnalisme dans lequel nous nous sommes logiquement engagé depuis quelques années.

Une fois sortis de l'oubli, grâce au travail du monde associatif, nombre de moulins ont attiré des propriétaires plus épris d'originalité que de travaux manuels ; il ont aussi séduit des collectivités. Pour les uns comme pour les autres, le recours au professionnalisme était un passage obligé qui a eu de nombreux avantages ; on a ainsi retrouvé des savoir-faire précieux, on a pu présenter des restaurations remarquables dans les choix et la maîtrise d'exécution et c'est tant mieux.

Encore faudrait-il ne pas laisser s'instaurer chez des gens réellement passionnés face à cette tendance une forme de timidité paralysante. Il est bon de rappeler que beaucoup de moulins ont repris vie et de la plus belle manière, entre les mains d'amateurs souvent sans grands moyens mais courageux et créatifs.

Grâce à une documentation maintenant assez abondante qui leur est accessible, grâce au réseau de compétences et de solidarité que nous essayons de faire jouer, bien des particuliers peuvent entreprendre eux-mêmes une restauration de moulin avec le recours ponctuel à des entreprises ; ils peuvent occuper un espace qui existe bel et bien entre le bricolage et la belle réplique, chef-d'œuvre d'une entreprise spécialisée.

Il nous appartiendra d'encourager cette démarche créative, susceptible d'apporter un supplément d'âme à de nombreux moulins. Nous avons également à cultiver dans d'autres domaines une diversité bien nécessaire.

Daniel MICHENAUD

Nouvelles de la Fédération

Conseil d'administration du 8 mars 2003.

Le Conseil de la FFAM s'est réuni le 8 mars 2003, au siège, rue Villiot.

La Journée des Moulins

Elle aura lieu le 15 Juin 2003. La Journée du Patrimoine de Pays aura lieu le même jour. Après consultation des associations joignable par Internet, le Conseil a choisi l'affiche. Elle sera très simple. Une encadrement bleu, avec Journée des Moulins en haut, la date en bas. Dans un grand rectangle un dégradé de bleu de haut en bas. Le sigle de la FFAM en gros en haut du rectangle et une bande blanche pour imprimer le nom des moulins à visiter, si vous en avez pas trop ! Voir page 4 du Flash. Nous proposons un dossier de presse, comme en 2002, si nous avons le temps de la faire.

Parlons des choses qui fâchent, le prix ! Il sera de 0,35 Euro, pour une commande minimum de 30 affiches et de 0,40 Euros pour moins de 30 exemplaires. Le prix a été calculé à partir du devis de l'imprimeur pour 2500

exemplaires (chiffre de l'an dernier). Le chèque devra accompagner la commande. Il ne sera tiré qu'après réalisation. Les affiches et dossiers de presse seront disponibles pour l'Assemblée générale de la FFAM, le 26 avril 2003. Attention ! Ne seront tirés que les exemplaires commandés.

ATTENTION : Les commandes d'affiches doivent nous parvenir avant le :
7 avril 2003, accompagnées du chèque.

26 avril 2003 : Assemblées Générales extraordinaire et ordinaire de la Fédération au Musée des Arts et traditions Populaires, rue du Mahatma Gandhi; 75116 Paris. de 9,30 h à 17,30 h.

L'Assemblée générale extraordinaire approuvera les nouveaux statuts. L'assemblée générale ordinaire examinera les comptes de trois exercices, 2000, 2001, 2002 et le budget prévisionnel 2003, entendra le compte rendu d'activité et le rapport moral du Président. Si les nouveaux statuts sont approuvés, il n'y aura pas de renouvellement du "tiers sortant", mais seulement l'élection des candidats au remplacement des membres décédés ou démissionnaires. L'après midi : l'assurance des associations et des moulins.

Toutes les indications utiles vous seront envoyées au plus tard le 5 avril.

Fiches Techniques de la FFAM

Les 5 dernières fiches éditées font partie de cet envoi :

- Inscription à l'Inventaire des Monuments Historiques,
- Contingent et droit de mouture,
- Le commerce des céréales
- Que peut-on faire d'une tour de moulin à vent.
- La fédération Française des Amis des Moulins.
- + *le plan de classement mis à jour*

N'hésitez pas à nous faire part de vos réactions et de vos idées.

*** Valorisation des moulins restaurés.**

La FFAM va lancer une grande enquête sur la valorisation des moulins restaurés. Nous voudrions avoir des données précises et détaillées sur un grand nombre de régions et départements. 3 départements ou régions ont déjà "planché" sur le sujet. Demandez nous ces modèles.

Nouvelles des Associations

Deux associations ont changé de président :

Arts et Traditions rurales : Madame Sylvie L'HOSTIS (en remplacement de François CHARRAS)
Domaine des Trois Fontaines 34230 LE POUGET - Tél 04 67 88 71 01.

Association des Amis des Moulins du Département des Landes

Maison des Associations - 22-24, Boulevard de Candau - 40000 MONT-DE-MARSAN.

Président : Monsieur Claude ANDRIGHETTO en remplacement de François BEAUDIER)

9, avenue du Bosquet - 40000 MONT-DE-MARSAN.

Nous souhaitons la bienvenue à ces deux nouveaux présidents.

Nouvelles des Moulins

Moulin à vent de Montceau et Écharnant.

-La Bourgogne a compté de nombreux moulins à vent de Chalons à Auxerre et de Dijon à Villefranche sur Saône. La densité de moulins est variable selon les différentes régions bourguignonnes. Montceau et Écharnant se situe à 20 km à l'ouest de Beaune (21), au bord de la N 6. Le paysage est un peu "Quercynois" surtout en cette saison hivernale avec ses murets de pierres grises bordant des chemins blancs.

Le moulin de Montceau est un moulin tour que son élégance fait paraître petit. La tour a été soigneusement ravalée à pierres vues et son sommet a été doté d'un libage en béton armé qui porte une chemin de roulement avec galets en acier. Elle abrite cependant sans difficulté dans sa circonférence deux grandes meules de carreaux de silex parmi les plus anciennes. Son arbre moteur, muni d'une tête en fonte (on reconnaît bien là, la patte de Jean Bruggeman qui a conduit la restauration) porte deux ailes à toiles de 16 mètres avec barreaux

de 2,40 m et coterets. Curieusement ce moulin comprend des éléments modernes et d'autres plus "archaïques". La transmission est moderne, rouet en bois équipé de petits alluchons engrènent sur une pelote en fonte. Le gros fer entraîne un hérisson de fonte et un engrenage de fonte actionnant la meule. Par contre le mécanisme de trempure est d'un modèle plus rustique, une simple poutre supportant le fer de meule, axée d'un côté sur un étrier en bois et commandé à l'autre extrémité par un contrepoids. La commande du frein est aussi particulière. Le levier est manœuvré par un tambour en bois que le meunier fait tourner en tirant sur une corde.

L'installation sera complétée prochainement par une bluterie. A noter que la propriétaire Madame ROUXEL cherche une petite bluterie à tambour de 1,20 ou 1,50 m.

Le moulin sera prêt pour l'inauguration, en Septembre 2003.

Note : La Bourgogne compte maintenant 4 moulins restaurés en état de fonctionnement : du Nord au sud, le Moulin Dautin, à Migé (89), animé par l'association "A Tire d'ailes", le Moulin à vent de Montceau et Écharnant (21), le Moulin de Santenay (21), propriété de la commune et le Moulin de Romanèche-Thorins (71), propriété de la famille CHASTEL-SAUZAY.

Partenaires de la FFAM

Les notaires

Bien souvent des adhérents nous téléphonent pour nous faire part de situations difficiles où les ont plongés des actes notariés ne portant que les mentions essentielles pour bien caractériser le moulin qu'ils ont acheté. Ces situations se révèlent parfois longtemps après. La FFAM doit donc agir à la base et informer les notaires. Il existe dans chaque département une Chambre des Notaires, très bien structurée. Certaines ont des publications destinées à informer les notaires. Nous allons faire une information en direction des Chambres de Notaires. Mais la FFAM ne peut pas informer en direct tous les notaires de France et de Navarre ; c'est aussi aux associations de prendre contact avec la Chambre des Notaires de leur département pour obtenir les listes des notaires de leur circonscription et pouvoir ainsi leur répercuter l'information émanant de la FFAM. Pensez-y ; cela peut éviter bien des problèmes.

La FFAM peut vous fournir les coordonnées de la Chambre des Notaires de votre ou de vos départements sur simple coup de téléphone.

Chambre des généalogistes de France.

Sur ce sujet aussi, nous sommes souvent consultés. Cette organisation est, depuis sa création en 1947, la première instance professionnelle représentative des généalogistes successoraux. Elle regroupe 35 adhérents représentant 30 cabinets, dont 4 membres étrangers.

Elle admet les postulants après examen de leur aptitude et délivre une carte professionnelle justifiant de leurs compétences.

Elle exerce, sur ses adhérents, un contrôle annuel sur les obligations et devoirs fixés par les statuts, la charte déontologique adoptée en 1994 et les décisions prises en assemblée générale.

Elle entretient avec les pouvoirs publics et les différentes administrations des relations constantes. A ce titre, elle a proposé à la Chancellerie, un projet de réglementation de la Profession.

Siège social : 3, boulevard Henri IV - 75004 Paris. Président Benoît PEROTIN. Secrétaire général : Christophe AUBRUN.

Secrétariat général : 39, rue des Mathurins - 75008 Paris - Tél 01 44 94 91 70 - fax 01 44 94 91 92.

Association Française des Musées d'Agriculture (A.F.M.A.)

La France est un des rares pays européens à ne pas posséder un grand musée national d'agriculture. Elle offre par contre une multitude d'établissements très variés qui témoignent de son activité agricole et rurale, variés dans leur statut et dans leurs formes : collections publiques ou privées, musées départementaux, municipaux, associatifs, écomusées, musées de plein air, conservatoires du matériel agricole. L'AFMA permet à tous ces efforts de prendre un sens et une meilleure efficacité. Elle est un lieu d'échange d'informations et de conseils, d'interrogations et de réflexions, grâce à sa lettre de liaison, à son site Internet, à son annuaire des membres, à ses congrès et à ses colloques.

Contact : Gwénola Vallée - AFMA -6 avenue du Mahatma Gandhi - 75116 PARIS - tél. : 01 44 17 60 63 - Télécopie : 01 44 17 60 60 - Site Internet : www.afma.asso.fr

Publications

La FFAM vient de rééditer les trois brochures "l'Art de restaurer un Moulin à Vent" : volume I, les ailes; Volume II : les charpentes mobiles ; volume III : les mécanismes et la couverture. Disponible à la FFAM. Prix franco : 15 €

Bulletins des associations reçus à la FFAM.

Il est rappelé que le Règlement Intérieur de la FFAM fait obligation aux associations adhérentes de lui communiquer deux exemplaires de leurs publications. Merci à celles que le font ponctuellement.

- **Le Petit Babillard, année 2003 n° 4.** Bulletin d'information de l'Association Les Moulins du Poitou. Ce bulletin en couleurs (maquette très agréable) comprend : l'éditorial du président, J.C.Lainé, toujours très dynamique, un cas de relations délicates entre riverains "Quel aval pour les travaux du bief", Les confidences du moulin de Villenon, moulins d'ici et d'ailleurs, 4 belles cartes postales ; l'incendie du moulin de Méranne ; le moulin de Saint Genest-d'Ambière ; le moulin de Biard, hier, aujourd'hui et demain.

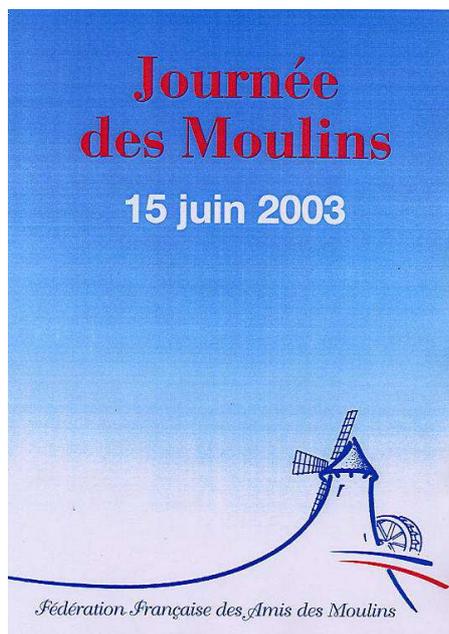
- **C'est-à-dire, n° 12 -Janvier 2003.** Bulletin de l'A.R.A.M. Basse Normandie. L'éditorial d'Annie Bouchard, trésorière, porte sur l'activité de la FFAM depuis un an. Elle y a fortement contribué et il n'est pas étonnant que le sujet lui tienne à coeur. Charly Guilnard, descendant à la 8ème génération du meunier de Naftel, partant de l'exemple de son grand père, raconte la vie d'un meunier normand au XVIIIème siècle. G. Vilgrain-Bazin narre la suite des investigations sur le site du Petit Aunay, au Mesnil-Tôves, qui fut moulin à papier avant d'être filature. C'est à dire publiée aussi un droit de réponse de J. Leproux, Président du Patrimoine rural du Bessin qui met en évidence les inconvénient des éoliennes modernes. Vaste et inépuisable sujet

- **L'Écho des Moulins, n° 28 - 1er Trimestre 2003.** Bulletin des Amis des Moulins du Finistère, consacré en grande partie au 10ème anniversaire de l'association et à la présentation du moulin à vent mobile "Kandelour". On note aussi un intéressant état des moulins à vent visibles des côtes, en 1919, découvert par X. Huot. Cet état doit exister pour les autres côtes françaises.

- **Bulletin de l'ARAM du Tarn, février 2003.** Ce bulletin annonce l'assemblée générale. Le mot de la Présidente toujours concis et dynamique rappelle la nécessité de conserver les moulins, but essentiel de l'association. Lise-Marie Manen évoque la vie de son grand père meunier dans le beau moulin que sa petite fille a conservé intact. J.L. Cantayre donne des nouvelles de la FFAM. On note aussi en couverture un dessin d'un moulin à redans avec réservoir en hauteur et conduit d'alimentation vertical. Il n'est pas précisé si de tels moulins, courants en Corse, se trouvent dans le Tarn.

- **Moulins de la Mayenne n° 56 -Février 2003.** Ce bulletin de liaison donne le compte-rendu de l'assemblée générale, à Sainte-Suzanne. Les participants ont visité le Musée de l'Auditoire, où ils ont vu la maquette de la ville qui montre par des éléments de bois peints de différentes couleurs de plus en plus claires l'évolution des constructions. Ils ont admiré aussi une intéressante maquette de G. Mène, montrant le fonctionnement d'un moulin à eau. Le bulletin publie aussi les fiches techniques de la FFAM.

- **Moulins d'Auvergne - Janvier 2003.** Bulletin modeste mais très bien fait de l'A.R.A.M. Auvergne. La Présidente, Mme Madebene, appelle tous les adhérents à poursuivre l'activité initié par Jean-Luc Burel. Le bulletin présente une intéressante fiche de recensement des moulins à eau et le calendrier des activités pour le 1er semestre 2003. On apprend aussi que quatre commissions ont été créées et vont se mettre au travail.



AFFICHE "JOURNÉE DES MOULINS"

Voici le modèle de l'affiche de la Journée des Moulins 2003. Elle veut mettre en valeur le logo de la Fédération Française des Amis des Moulins.

Dans la version définitive, le logo sera remonté pour laisser un espace blanc de 8 cm dans le bas de l'affiche pour y faire figurer le ou les moulins ouverts au public.